



**PRÉFET
DU NORD**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires et de la mer**

Lille, le

- 2 MAI 2022

Madame le Maire,

Je vous prie de trouver sous ce pli, conformément à l'article R. 214-37 du code de l'environnement, un exemplaire du dossier de déclaration déposé le 03 novembre 2021, complété le 16 mars 2022 par le SYNDICAT MIXTE D'ASSAINISSEMENT DE VALENCIENNES, concernant l'opération suivante : **gestion des eaux pluviales par tamponnement/infiltration des eaux pluviales du bassin Rollin.**

Vous trouverez également, pour affichage en mairie durant une période de un (1) mois minimum, copie de la décision de monsieur le Préfet et du récépissé de déclaration concernant cette déclaration.

À l'issue de cet affichage, je vous saurais gré de bien vouloir me retourner un certificat d'affichage correspondant signé (à l'adresse indiquée ci-dessous ou à ddtm-pe@nord.gouv.fr).

François DEWILDE, en charge de l'instruction de ce dossier, enregistré sous le n° 59-2021-00192, se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire (Tél. 03.28.03.84.20 ; mail : francois.dewilde@nord.gouv.fr).

Je vous prie d'agréer, Madame le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

La Responsable du Service
Eau Nature et Territoires,


Hélène SOLVES

Copie au Service Territorial du Hainaut de la DDTM

Madame le Maire
de la Commune de Bruay sur l'Escaut
26, place des Farineau

59860 BRUAY SUR L'ESCAUT

Réf. : **392/PE**

Adresse : 62 Boulevard de Belfort, CS 90007 - 59042 LILLE Cedex
Tél. : 03 28 03 83 00

Horaires d'ouverture et modalités d'accueil sur : www.nord.gouv.fr

Suivez-nous sur : facebook.com/prefetnord - twitter.com/prefet59 - linkedin.com/company/prefethdf/

